

NOUVELLE CLASSIFICATION MSA À PRENDRE OU À LAISSER ?

La dernière instance dite de « négociation » le vendredi 13 novembre 2020 sur la révision de la classification a encore une fois tourné au fiasco !



La FNEMSA nous a expliqué que cette instance devait se limiter à une simple relecture de l'avenant, qu'il n'y aura plus de changement, que cela a suffisamment duré... C'est à prendre...ou à laisser !!! Ou plutôt c'est à signer ... ou pas !!!

Le dialogue social a été inexistant sur cette révision : aucune prise en compte de souhaits des organisations syndicales qui ont exprimé un avis défavorable quasi unanime,

La mise en place des primes : **Prime sur objectif individuel** (?) pour les cadres 5 à 8, **prime ponctuelle** pour tous les autres (au gré des années et à la tête du client, et pour des missions spécifiques parfois non connues à l'avance ??), **prime Maison France Services** variable d'un mois à l'autre. Comme les primes COVID, ces primes n'amèneront que discorde, tension, climat anxieux au sein des caisses du réseau qui sont déjà suffisamment stressées avec le retour du confinement et de la mise en place du télétravail,

Idem pour les points d'expérience négociés à l'embauche, Certains salariés seront moins payés que des nouveaux embauchés !

Le répertoire des emplois est sous évalué : Des métiers sont chargés de nouvelles missions qui ne leur incombent pas auparavant (tutorat, ACI, vérification comptable par exemple), sans aucun changement de niveau.

L'échancier de transposition en 3 étapes est si peu clair qu'il est totalement impossible de savoir réellement notre futur coefficient.

Le cadre budgétaire est incertain : aucune garantie des tutelles, surtout à partir de 2022 pour le financement de ces mesures laissant présager un **blocage des salaires à perpétuité**.

« *Voulons nous d'un monde du travail où nos salaires pourraient varier d'un mois sur l'autre, où la compétition entre salariés serait de mise, où la suspicion serait monnaie courante, où l'individualisation serait portée à son maximum, etc.... ?* »



C'EST CELA QUE NOUS VOULONS ? SÛREMENT PAS !!!



NON À LA SIGNATURE DE CET AVENANT !!!



AUX SYNDICATS DE PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS !!!

